

MAURS — Place du Marché



# Bulletin Municipal d'informations



N° 72

JUILLET 2013

# GETUDE

Une équipe, des compétences multiples

MAURS

**GEOMETRES/EXPERTS  
TRAVAUX FONCIERS**

bornages, expertises, négociations.

**AMENAGEMENT FONCIER**

Découpage terrain, lotissement

**TOPOGRAPHIE**

levés routiers, auscultations, récolements.

**COPROPRIETE**

levés d'architecture, état descriptif de division, règlement de copropriété.

**URBANISME**

modification carte communale, PLU

**DIAGNOSTICS**

tous les diagnostics immobiliers réglementaires, état des lieux, loi carrez.

**INGENIERIE**

**AMENAGEMENT DURABLE**

études VRD et routières, coeur de village, loi sur l'eau, conception environnementale

**MISE EN ACCESSIBILITE**

travaux de mise en accessibilité réglementaire, PAVE

**6 associés**

LANDES Bernard  
TARDIEU Arnaud  
BOUSQUET Olivier  
GAY Lionel  
SAVIGNAC Mathieu  
BERTHY Aurélie

Place du Cloître 15600 MAURS

Tél. 04 71 49 06 68

maurs@getude.fr

## Colas & vous, une proximité de tous les instants !



Toujours plus proche des citoyens, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.



Agence d'AURILLAC

11, avenue du Garric

ZAC de Baradel

15000 AURILLAC

Tél. 04 71 45 63 80

Fax : 04 71 45 63 81



# CHAVINIER

La Qualité en Réseaux Electriques - Gaz - Téléphone & Eclairage Public



*Les Métiers de l'Energie  
certifiés par AFAQ*



*Respect de l'Environnement  
et Développement durable*



22 Rue de Sistrières BP313 - 15003 AURILLAC Cedex

Tél: 04.71.63.62.59 - Fax: 04.71.64.13.82

sa.chavinier@wanadoo.fr

Site Internet: <http://sas-chavinier.fr>



## Edito

L'édito du Maire doit être l'occasion de délivrer un message positif à ses administrés. C'est en tout cas ma position et celle de l'équipe en place. La fin du mandat approche, mais cela n'affecte en rien notre volonté de travailler pour vous, avec vous, afin de garder la dynamique qui nous anime.

Nous avons adopté le budget 2013, le sixième depuis notre élection, car je rappelle que nous avons dû préparer celui de 2008, dès le début de notre prise de fonctions. Dans la continuité, j'ai souhaité présenter un budget sans hausse des taux, cela depuis 6 ans, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement au niveau des services et le maintien d'une capacité d'investissement soutenue, dans le cadre des objectifs fixés lors de notre élection. En 2012, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt, ce qui a permis un désendettement notable. Cette année, il sera nécessaire d'emprunter, mais nous allons bénéficier de taux d'intérêt historiquement bas, ce qui va nous permettre d'envisager l'avenir sereinement.

Comme vous pouvez le constater, il y a toujours un volume important de travaux en cours sur la commune avec actuellement, la fin programmée des aménagements des rues annexes à l'Abbatiale : rue du Coustalou et rue du Dr Clauzet. En marge de ces chantiers, nos services effectuent la reprise des réseaux d'eau ou d'assainissement sur divers secteurs (rue Figeagaise en particulier). La reprise d'un linéaire très important de réseau ces dernières années, améliore la qualité de la desserte en eau, en sécurisant un domaine qui attire toute notre attention. Je remercie ici les services municipaux pour leurs compétences et leurs actions.

La réhabilitation de la Grange du Truel en Espace Socio culturel, mobilise la commission en charge du dossier. Le plan de financement est bouclé et les réponses favorables obtenues vont permettre d'avancer sereinement sur le projet final pour la fin de l'année. Dans le secteur du Pauverel des études sont en cours, afin de sécuriser l'accès aux écoles et de maîtriser le stationnement.

Les nouvelles technologies s'installent de plus en plus et la commune s'adapte : école numérique à la rentrée 2013-2014, QR code, permettant l'accès au site internet de la commune (entre autre) via la téléphonie mobile Smartphone, iPhone ; paiement par Internet de vos factures eau et assainissement...

Après un hiver et un printemps maussade, je souhaite à chacun de pouvoir profiter pleinement des nombreuses animations et spectacles mis en place par l'équipe municipale, sous la houlette de Marine, nouvelle animatrice, à qui nous souhaitons toute la réussite.

Bonne saison à tous les commerçants Maursois, à vous toutes et tous, et bonnes vacances à Maurs ou sous d'autres cieux.

Bien à vous,

**Christian ROUZIERES**  
Maire de Maurs

## Sommaire

<b>Edito</b>	<b>1</b>
<b>Actualités</b>	<b>3</b>
<b>Culture</b>	<b>7</b>
<b>Animations</b>	<b>9</b>
<b>L'administratif au service du public</b>	<b>12</b>
<b>Finances Locales</b>	<b>14</b>
<b>Travaux</b>	<b>16</b>
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	<b>19</b>
<b>Etat Civil</b>	<b>19</b>
<b>SIVU d'assainissement</b>	<b>20</b>
<b>Communauté de Communes</b>	<b>20</b>
<b>Vie Associative</b>	<b>21</b>

**Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.**

**NB :** la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

## Maurs, Notre ville

**Maurs notre ville n° 72**

**Bulletin Municipal d'Informations Semestriel**

**Directeur de publication :** C.ROUZIERES

**Directrice de la Rédaction :** Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, C. CABANES et V. CESANO

**Couverture :** Place du Marché, Hier et Aujourd'hui

**Conception graphique et Impression :** I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

**N° ISSN :** 1279 - 9254

**Dépôt Légal :** Août 1995 - Ce numéro a été tiré à 1300 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

**Site Internet :** [www.ville-maurs.fr](http://www.ville-maurs.fr)

**E-mail :** [mairie@ville-maurs.fr](mailto:mairie@ville-maurs.fr)

**Crédit Photos :** Mairie, J.P. Tourrilhes, J. Aymard



# AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ets GLAYAL M.-L.

*Maurs*

SARL C.T.A.M.

Zone Artisanale - 15600 MAURS

**Tél. 04 71 49 09 69**



# MAISONS PARTOUT

15 bis, Av. des Volontaires - 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 48 17 17 • [www.maisonspartout.fr](http://www.maisonspartout.fr)



**Médiaphotos**  
3 place de l'Europe 15600 MAURS  
04 71 49 03 79

*Crée ton livre album  
comme il te plaît !*

Logiciel de création OFFERT

vos photographes en ligne  
[www.mediaphotos.fr](http://www.mediaphotos.fr)



BAR-RESTAURANT

*l'entracte*  
Cuisine traditionnelle

32 tour de ville  
15600 MAURS la jolie

04.71.48.06.93

# VIDANGE 15 MACHEIX ASSAINISSEMENT



- Vidange - Curage
- Fosses - Egouts
- Travaux industriels
- Décapage 750 bars
- Déchets toxiques
- Dératisation - Désinfection
- Nettoyage, Dégazage cuve hydrocarbure
- Balayage, aspiration poussières
- Lave-conteneurs (OM)

**TOURNÉES RÉGULIÈRES**

• Entreprise agréée pour les épreuves de cuves

Rue Gutfenberg - ZI Lescudiliers Fax : 04 71 64 37 29  
15000 AURILLAC **04 71 64 34 79**  
MAURIAC  
15380 FALGOUX **04 71 69 54 01**



**Lave-Conteneurs  
de résidus urbains  
et industriels**  
Unité mobile et autonome

# LABORIE

15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79 - FAX 04.71.49.93.00  
[www.autocars-laborie.fr](http://www.autocars-laborie.fr) - [laborie@wanadoo.fr](mailto:laborie@wanadoo.fr)

# Alain CAYRE

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
AUTOMATISMES DE PORTAIL  
 DÉTECTION INCENDIE**

Le Vallon - 15600 MAURS

**Tél. 04 71 46 78 36**

Fax 04 71 46 72 72



## JOURNÉE DU SOUVENIR

### Le 19 Mars, désormais commémoration officielle reconnue par l'État français

Ce mardi 19 mars 2013 a été célébré dans une ambiance particulière. En effet, après 50 ans d'efforts et d'attente, la commémoration du 19 mars, a été instituée Journée nationale du souvenir, marquant la fin du conflit algérien.

Cette cérémonie s'est déroulée dans le plus grand recueillement, en présence des Conseillers Jeunes et de la population venus en nombre. Un vin d'honneur offert par la municipalité est venu clôturer cette journée du souvenir.



*Les anciens d'Algérie étaient réunis place des Cloîtres, afin de célébrer cette cérémonie. En présence de Christian Rouzières, Maire de Maurs, des Maires du Canton, du Conseiller Général, les anciens combattants ont déposé la traditionnelle gerbe au monument aux morts Cantonal.*

## FOIRES CHEVALINES

### 20 années d'amitié cela se fête...

Dans le cadre des Foires Chevalines, cela fait 20 ans que les communes de Gavray, Plaintel et Maurs ont noué une relation d'amitié durable. Ainsi tous les ans, chacun a plaisir à se retrouver pour quelques jours, à l'occasion des Foires aux Chevaux, au Printemps et à l'automne.

Cette année, le Maire, Christian Rouzières a tenu à célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de cette amitié en Mairie. Lors de cette réception, c'est avec joie qu'il a remis la médaille de la ville à : M. Boishardy, ancien Maire de Plaintel, M. Jolly (élu de Plaintel et Président des Foires Chevalines), M. Le Guilloux, (Conseiller Général des Côtes d'Armor) et M. Gimenez, (ancien Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs). M. Delmas, Président Honoraire du Comité des Foires Chevalines s'est vu offrir un pêle-mêle de photos choisies, illustrant les meilleurs moments des Foires.



La cérémonie s'est déroulée dans la convivialité, les récipiendaires étaient très émus par cette surprise. M. Joseph Le Vée, Maire actuel de Plaintel avait pour l'occasion préparé un poème qui figure en bonne place sur le livre d'or de la commune.

## COMMÉMORATIONS DU 8 ET 12 MAI

### Les jeunes générations de MAURS n'oublient pas !

Le 08 Mai 2013, 68<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, Monsieur le Maire de Maurs en présence des membres du Conseil Municipal, des élus locaux et de nombreux maursois, notamment des jeunes, a conduit la Cérémonie du souvenir.



*Au monument aux morts des Déportés de la zone de Laborie, lieu de la rafle*

Traditionnellement MAURS associe à la commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 le souvenir de la déportation et de la rafle de Maurs qui a eu lieu le 12 Mai 1944. Le cortège s'est rendu sur l'ensemble des sites de la ville dédiés aux souvenirs pour déposer gerbes et bouquets de fleurs.



*Rue Figeagaise où fut fusillé par les SS le 12 Mai 1944, révé.*  
André SAINTEMARIE





## L'ADRESSAGE

Les élus en collaboration avec La Poste travaillent à « l'adressage ». Une convention sera prochainement signée. Cette opération consiste à ce que les noms des rues et le numéro des habitations, en ville comme en campagne soient clairement identifiés.

L'objectif est d'assurer une bonne distribution du courrier, mais surtout de faciliter l'accès à une adresse précise. En effet, la numérotation des habitations permet un repérage plus rapide, par les unités de secours (Pompiers, Ambulances et SAMU) qui utilisent le GPS.

## La commune se dote d'un nouvel outil de communication

### LE QR-CODE

#### Qu'est-ce que le QR Code ?

**C'est un petit carré noir et blanc que l'on retrouve de plus en plus souvent sur les affiches, tracts et produits de consommation courante.** Le QR- Code est un code barre à 2 dimensions qui permet de stocker des informations numériques (textes, adresses de site web, etc.).

De plus en plus utilisé sur le plan informatif, marketing, jeu, il peut être lu sur un **smartphone** via une application spécialisée gratuite (Scan) à télécharger sur votre téléphone portable. Cette application gratuite permet de scanner ce code barre nouvelle génération et d'accéder au contenu souhaité.



La commune a choisi de personnaliser son Qr-Code. Il est facilement reconnaissable, puisqu'il intègre le logo et les couleurs de la charte graphique.

Grâce à cette action, Maurs se dote d'un outil de communication supplémentaire lui permettant d'étendre l'information présente sur les supports physiques (tracts, affiches, bulletins municipaux...) en lui donnant une dimension numérique. La commune élargit ainsi le champ de diffusion de l'information choisie, en utilisant les dernières innovations en matière de technologie numérique et permet de toucher une nouvelle cible : les jeunes et les touristes plutôt citadins.

#### Le QR Code comment ça marche ?

**Toute l'information sur Maurs accessible directement sur votre Mobile.** Le QR Code vous simplifie la vie !

- 1 – Téléchargez une application « scan » avec votre smartphone.
- 2 – Scanner le QR-Code de Maurs, avec votre nouvelle application.
- 3 – Surfer sur le site Internet de la commune et accédez directement aux informations qui vous seront utiles.





## LES RÉUNIONS DE QUARTIER S'ACHÈVENT

Les réunions de quartier se sont achevées le 18 mai 2013, au Collège des Portes du Midi. **L'ensemble de la commune a été visitée** : 6 quartiers en ville et 5 secteurs en campagne. Ces réunions se sont toutes bien déroulées, dans un esprit constructif.

Les remarques des riverains ont été entendues. Les élus se sont attachés à étudier toutes les requêtes afin, lorsque cela est possible, d'y apporter une réponse, dans les meilleurs délais.



## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI RÉAMÉNAGÉ

Le marché de Maurs est un élément identitaire d'importance pour la commune au niveau touristique, il est également représentatif de son dynamisme. C'est un marché convivial, aux accents méridionaux, reconnu "un des cent plus beaux marchés de France". Il est remarquable tant par sa taille, (il occupe tout le centre ville et les places adjacentes), que par le nombre de commerçants qu'il accueille (plus de 100 en été).

La sécurisation de ce marché doit aller de pair avec son succès. C'est pourquoi la municipalité a réorganisé le sens de circulation. Afin de valoriser les places du centre ancien et de sécuriser la circu-



*France 3 Auvergne s'intéresse au marché hebdomadaire de Maurs.*

lation, une partie de la Départementale 663 est entièrement piétonne (de la place de la Grande Fontaine à la Fontaine Orientale). La place du Marché est désormais utilisée pour l'accueil des producteurs locaux (produits alimentaires). Les poids lourds sont systématiquement déviés par la Gare. Ces aménagements sont en vigueur depuis le 23 mai 2013.

Cette nouvelle implantation occasionne des modifications de la circulation mais aussi du stationnement sur diverses rues et places du centre ancien. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site Internet de la commune.





## ÉCOLES Réforme des rythmes scolaires

### Instauration de la semaine de 4 jours et demi dans les Ecoles Maternelle et Élémentaire Denis Forestier.

Suite à l'annonce faite par le Ministre de l'Éducation Nationale, le décret n° 2013-77 du 24 Janvier 2013, fixe le cadre d'une nouvelle organisation du temps scolaire dans le premier degré. Suivant la volonté de M. le Maire, cette nouvelle organisation sera effective à compter de la rentrée 2013-2014, pour les Ecoles maternelle et élémentaire Denis Forestier, malgré les contraintes organisationnelles et budgétaires.

L'organisation des différents temps de travail (scolaire, périscolaire) a été repensée pour tenir compte des nouvelles contraintes. Les enseignants, le service des écoles de la mairie et la commission Vie Scolaire, présidée par Mme Delort, Adjointe au Maire, ont travaillé en étroite collaboration afin d'élaborer des propositions d'emploi du temps.

Suite au Conseil d'Ecole qui s'est déroulé le 26 mars 2013, une nouvelle organisation du temps scolaire a été retenue par l'ensemble des participants (enseignants, parents, municipalité).

#### • EMPLOI DU TEMPS SCOLAIRE

L'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de 4 jours et demi, incluant le mercredi matin. **Les horaires de classe pour la rentrée 2013-2014 seront les suivants :**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 45**  
**Le mercredi : 9 h - 12 h**

#### • TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (APC).

**Du 02 au 29 septembre 2013**, la garderie démarre à partir de 15 h 45, il n'y a pas d'activités périscolaires. Dans un souci d'harmonisation, celles-ci commenceront en même temps que les Activités Pédagogiques Complémentaires des enseignants.

**A compter du 30 Septembre 2013** et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, la municipalité proposera aux élèves des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ces temps d'activités se dérouleront 3 jours par semaine, les lundi, mardi et jeudi de 15 h 45 à 16 h 30. Ces mêmes jours les enseignants prendront en charge certains élèves (avec l'accord des parents) afin de les faire bénéficier d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) destinées à apporter une aide aux élèves en difficulté.

#### • TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour la rentrée scolaire 2013-2014, les activités périscolaires se déclineront selon les thèmes suivants : Culture, Environnement, Citoyenneté, Sport, Jeux Collectifs, Loisirs Créatifs. Il sera demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) aux TAP, ceci afin d'organiser au mieux les groupes. Les activités seront réalisées par du personnel municipal (agents des écoles, Bibliothèque, Ecole de Musique). Un agent sera recruté afin de compléter les effectifs.

#### • GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie reste d'actualité ! Les horaires (rentrée 2013-2014) sont les suivants :

HORAIRES 2013-2014			
Du 02 au 29 septembre		Du 30 septembre à la fin d'année	
Lundi / Mardi / Jeudi	7 h 30 - 9 h et 15 h 45 - 18 h 30	Lundi/ Mardi/ Jeudi	7 h 30 - 9 h et 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi		Mercredi	7 h 30 - 9 h
Mercredi	7 h 30 - 9 h	Vendredi	7 h 30 - 9 h et 15 h 45 - 18 h 30



## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



Une année vient de s'achever, riche de découvertes, de progrès et d'efforts pour les élèves, petits et grands, de Maurs ou du canton voire même des départements voisins... Les examens sont terminés. L'assiduité, le travail, l'accompagnement des enseignants Elisabeth et Denis ont porté leurs fruits.

Cette école municipale est une originalité dans l'évolution du paysage culturel de notre département. Les autres structures sont associatives, ou communautaires dans la grande majorité.

### Comment se passe une année scolaire comme celle qui vient de se dérouler :

Les cours d'instrument, individuels, et de formation musicale en groupes de niveau, ont lieu dans les locaux de l'école communale Denis Forestier. Après un cycle d'éveil, les enfants peuvent choisir un instrument : accordéon, piano, synthé, guitare, flûte. Des pratiques collectives ensemble orchestral, petites formations,

chant choral s'ajoutent aux apprentissages individuels.

Les pré-inscriptions ont lieu dès la sortie scolaire jusqu'au 12 juillet.

Les inscriptions se font durant les 15 jours précédant la rentrée (fixée au 16 septembre).

### Les effectifs

Cette année l'effectif était de 68 élèves ainsi répartis :

**Classe Eveil** : 4 élèves

**1<sup>er</sup> Cycle** : 40 élèves

**2<sup>ème</sup> Cycle** : 13 élèves

**Adultes** : 11 élèves qui ont des cours collectifs d'instruments



### L'année est rythmée par des moments forts.

Au moment des vacances d'hiver une audition permet de commencer à montrer les acquis du semestre. Cette année c'était le 24 mars 2013, à l'Espace Pierre Cabrespine. En fin d'année tout le monde se réunit pour clore un cycle de travail et saluer la réussite aux examens. Les progrès de chacun sont alors mesurés par tous ceux, parents, amis, enseignants, qui les encouragent tout au long de l'année.

### Une première cette année...

L'espace d'une journée l'École de musique a quitté ses locaux. Elle a rejoint d'autres formations musicales et est allée au devant d'un public qui ne sait pas toujours combien nos jeunes peuvent les séduire ! C'était sa façon de participer à la Fête de la Musique, le 22 juin.

**L'association 2E3M** qui regroupe les parents d'élèves et les élèves joue un rôle primordial. Les membres toujours présents et actifs lors de toutes les manifestations pourvoient aux tâches matérielles et assurent la coordination entre les enseignants et les enfants. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de l'Ecole.

### Le budget de l'Ecole Municipale (2011 / 2012)

Participation du Département ..... 10 %

Participation de la Commune de Maurs 65 %

Part des inscriptions élèves ..... 25 %

### EVOLUTION TARIFAIRE

POUR MEMOIRE Evolution tarifaire	Elèves habitants Maurs				Elèves hors commune			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
1 <sup>er</sup> élève	140 €	150 €	150 €	150 €	210 €	230 €	230 €	230 €
2 <sup>ème</sup> élève	115 €	125 €	125 €	125 €	170 €	190 €	190 €	190 €
3 <sup>ème</sup> élève et suivant	90 €	100 €	100 €	100 €	130 €	150 €	150 €	150 €
Supplément 2 <sup>ème</sup> instrument	70 €	80 €	80 €	80 €	100 €	120 €	120 €	120 €
Classe Eveil	80 €	90 €	90 €	90 €	100 €	120 €	120 €	120 €
Adulte (non considéré comme 1 <sup>er</sup> élève)			100 €	100 €			150 €	150 €

# Culture

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### Expositions et nouveaux livres

Cet été, du 12 juin au 11 septembre, la Bibliothèque organise une exposition « des livres pas comme les autres » avec des livres d'artistes pour enfants, et des livres en braille, avec des trous, des pop up, des découpages et des plages particuliers, des livres à toucher... des livres inhabituels de la Bibliothèque de Maurs.

Du mercredi 2 octobre au mercredi 27 novembre, la Bibliothèque recevra une exposition de livres du « Père Castor » où les adultes retrouveront des histoires de leur enfance à partager avec les plus jeunes.

Voici un avant goût des derniers livres achetés...

- « **La première chose que l'on regarde** » pour ceux qui ont aimé la liste de mes envies de Grégoire Delacourt ;
- « **Immortelle randonnée** » le dernier Ruffin sur le chemin de Compostelle ;
- « **l'Etrangère** » de Eun-Ja Kang biographie d'une coréenne amoureuse du français, des livres sur le gaz de schiste pour mieux comprendre l'ensemble du problème ;
- « **Tous les enfants ont les mêmes droits** » un livre qui se retrouvera dans l'exposition de cet été pour son côté ludique ;
- « **Nouna la nouille** » un album tout doux de Nicole Lambert la « maman » des « Triplés ».

Cet été la bibliothèque sera fermée du 8 au 27 juillet sauf les mercredis 10 et 17 juillet. Les lecteurs pourront prendre plus de documents que d'habitude.

Pour tous renseignements,

**Bibliothèque Municipale de Maurs**, espace Pierre Cabrespine, route de Bagnac, 15600 Maurs,

Tél. : 04 71 46 71 22

email : [bibliotheque@ville-maurs.fr](mailto:bibliotheque@ville-maurs.fr)

Les expositions sont prêtées par la Médiathèque Départementale.

## Votre Partenaire Logement

LOCATION  
ACCESSION  
CONSTRUCTION



### Vos avantages

- Un suivi personnalisé
- Aucun frais de dossier
- Loyer payable en fin de mois
- Droit à l'APL



04 71 46 24 24  
1 av Georges Pompidou AURILLAC  
[sa-hlm@polygone-sa.fr](mailto:sa-hlm@polygone-sa.fr)  
[www.polygone-sa.fr](http://www.polygone-sa.fr)



# MAÇONNERIE BETONS

## Jean-Louis AYMAR

Le Vallon - 15600 MAURS  
La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU  
Tél. 04 71 49 99 31  
Fax : 04 71 49 98 03  
Port. 06 82 68 64 00



## Marine DELPON Nouvelle animatrice socio-culturelle

Marine Delpon, vous êtes depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012, la nouvelle Animatrice Socio-Culturelle de la commune de Maurs. Les maursois vous découvrent peu à peu au travers des réunions et manifestations que vous avez déjà réalisées (réunions du Conseil Jeunes, Foire au Matériel Agricole, Fête du Jeu...).

- ***Pour ceux qui ne vous connaissent pas encore, pouvez-vous vous présenter succinctement ?***

J'ai passé ma petite enfance dans le bassin de Cransac. Je vis à Saint-Céré dans le Lot depuis une quinzaine d'années maintenant.

- ***Pouvez-vous nous en dire plus sur votre formation, vos expériences professionnelles ?***

Après avoir obtenu un DUT option Animation Socioculturelle à l'IUT de Figeac, j'ai poursuivi mes études à Toulouse, où j'ai obtenu un Master (équivalent Bac + 5) dans le domaine de l'éducation. Durant ces années de formation, je me suis construite une expérience d'animatrice auprès d'enfants et d'adolescents, puis de Directrice d'Accueils de Loisirs et de Séjours de Vacances.



- ***L'animation socio-culturelle semble être un réel choix professionnel. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?***

Travailler dans l'animation socio-culturelle c'est avant tout créer du lien. A travers l'organisation d'activités sociales, sportives ou culturelles, l'animateur se fait le partenaire des projets des individus, mais aussi des territoires. Il n'y a pas de place pour la routine ! Les lieux d'intervention sont variés et les publics multiples, de tous âges et de toutes conditions.

- ***Pourquoi avoir choisi Maurs ?***

Bien que proche géographiquement, je connaissais peu la ville de Maurs. J'ai repéré l'opportunité de ce poste et je me suis alors intéressée à la commune. Le dynamisme associatif local et le potentiel indéniable en matière de vie culturelle, sont des éléments qui m'ont convaincue. Mais c'est aussi l'accueil et l'implication de l'équipe municipale. De plus, l'une des missions du poste est d'animer le Conseil Jeunes, or mon parcours témoigne de l'intérêt que je porte au public enfance/jeunesse.

- ***Quels sont vos projets pour l'animation socioculturelle à Maurs ?***

Je souhaite poursuivre le travail mené par mon prédécesseur, en continuant à développer les manifestations existantes : la Foire au Matériel Agricole, le Forum des Associations, les Rencontres des Métiers d'Art et bien sûr les animations Estivales.

Mais je veux également être une force de proposition auprès des élus, pour la réalisation de projets axés sur la jeunesse et plus largement la famille.

Cette année la Fête du Jeu a été un succès que je souhaite confirmer en 2014, avec davantage de choix pour les adolescents (jeux de café, jeux vidéo). Dans le même esprit, je souhaite développer les animations autour de la fête de la musique, pour un moment de rassemblement festif de toutes les générations.

Enfin, j'ai à cœur de maintenir et développer un partenariat actif avec les acteurs locaux.



# Animations

## LA 28<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA FOIRE AU MATÉRIEL AGRICOLE COURONNÉE DE SUCCÈS

Le Printemps a réservé sa plus belle journée à la Foire au Matériel Agricole de Maurs. En ce dimanche 14 avril 2013, les visiteurs étaient également au rendez-vous. Déjà présents en matinée, ils sont venus en nombre l'après-midi, en famille et entre amis, afin de partager un moment de convivialité.

Les marques les plus connues de matériel agricole étaient présentes sur le tour de ville et les places principales. Les concessionnaires ont proposé du matériel neuf et d'occasion aux professionnels et particuliers.

Le beau temps aidant, les maraîchers et horticulteurs ont renoué avec la foire. Présents en nombre, ils ont offert aux jardiniers amateurs ou confirmés, un vaste choix de plants et de fleurs.

Comme à son habitude, la Société Cantalienne d'Aviculture était présente sous chapiteau, place du Marché. Plus de 180 animaux ont été présentés pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

La foire a également fait la part belle aux enfants qui ont pu profiter des manèges et aux gourmands qui ont pu déguster les tripoux préparés par les restaurateurs locaux.

En bref, une belle journée appréciée de tous... De quoi ravir la commission des foires et marchés ainsi que Marine Delpon, animatrice socio-culturelle, qui ont œuvré de concert à son bon déroulement. Rendez-vous est donné pour 2014 !



## LA FÊTE DU JEU

Le mercredi 24 avril, de 14 h à 18 h, l'Espace Pierre Cabrespine a accueilli près d'une centaine de visiteurs à l'occasion de la Fête du Jeu à Maurs ! L'initiative a été lancée en 2012 par l'Ecole de Musique et la Bibliothèque Municipale. Marine Delpon, nouvellement chargée de l'animation, a participé à l'organisation de cette édition 2013.

**Les visiteurs, trois fois plus nombreux que l'année passée, ont pu bénéficier gratuitement de multiples espaces de jeux.**

- La Bibliothèque recevait une exposition de 9 jeux géants en bois mis à disposition par la Médiathèque Départementale.
- Quelques élèves volontaires de l'Ecole de Musique sont venus accompagnés de leurs instruments pour animer des jeux comme la chaise musicale.
- Dans l'Espace Pierre Cabrespine, les petits de 0 à 6 ans ont pu profiter de nombreux jeux et jouets adaptés, grâce à la présence du Ludobus de l'ADMR de Maurs.
- Les enfants plus âgés et leurs parents n'étaient pas en reste avec un stand jeux de société familiaux, un domino géant construit par les services techniques municipaux mais aussi des jeux extérieurs.

A l'occasion de cette Fête, le Conseil Jeunes a organisé une collecte de jouets au profit d'une association caritative de son choix. Côté buvette, l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique a régalé les participants avec ses crêpes, gâteaux et boissons.

**L'édition 2014 est déjà en cours de réflexion !** Les services municipaux espèrent voir les adolescents plus nombreux, avec un espace jeux vidéo et des jeux de café, comme le billard ou le babyfoot. Les adultes seront aussi les bienvenus pour participer à des tournois de cartes ou redécouvrir les jeux anciens.





## LES RENDEZ-VOUS DE MAURS, ÉTÉ 2013

### Du 5 juillet au 15 août

L'Édition 2013 du programme des Animations Estivales de la commune « Les Rendez-vous de Maurs » est disponible depuis la fin juin en Mairie. Votre programme est également joint à ce bulletin. La commission Vie associative, Culture, Loisirs, Sports et Marine Delpon, Animatrice socio-culturelle, ont travaillé à son élaboration, en gardant à l'esprit l'exigence de qualité et de diversité des spectacles. Afin de satisfaire et rendre la culture accessible au plus grand nombre, tous les spectacles sont gratuits. Chacun devrait pouvoir profiter d'un moment de détente et de plaisir au cœur de la cité maursoise.

**Les spectacles ont lieu tous les jeudis, du 5 juillet au 15 août.**

### QUELQUES TEMPS FORTS DU PROGRAMME !

#### ■ PLEIN FEU SUR LE FAU, Samedi 13 Juillet

à partir de 18 h 30, au Domaine du Fau

#### Marché de Pays, Feu d'artifice et Bal Populaire au programme !

La 5<sup>ème</sup> édition de Plein Feu sur le Fau débutera à 18 h 30, avec le très attendu Marché de Pays. La soirée sera ponctuée par le feu d'artifice et un bal populaire animé par l'Orchestre « Céline et JérémY ».



#### ■ SPECTACLE PYROTECHNIQUE « ORIGINE », Jeudi 18 Juillet

à 21 h 45, Place des Cloîtres - Par la Compagnie ZOOLIANS

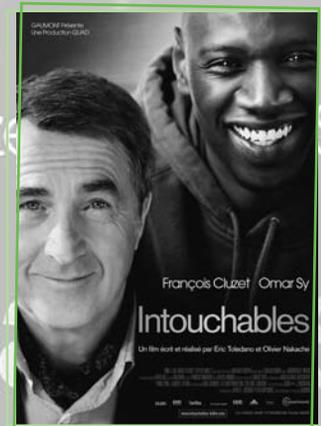
« Origine ». *C'est aux origines de l'humanité que la légende prend vie, alors même que les hommes font connaissance avec le feu. A la fois fascinant et poétique, le feu est omniprésent, dans un spectacle pyrotechnique mêlant art de la jongle, artifices et percussions tribales. Devenus échassiers, les jongleurs se métamorphosent en créatures fantastiques, poilues et cornues, ou en lutins farceurs et sautillants. Autant de personnages mystérieux qui sauront semer un peu de féerie sur leur passage...*



#### ■ Le Film « INTOUCHABLES », Jeudi 8 Août

à 21 h 30 - Projection Cinématographique en plein air, à partir de 21 h 30, au Moulin du Truel. En cas de mauvais temps la projection se fera à la Salle des Fêtes.

*A la suite d'un accident de parapente, Philippe, riche aristocrate, engage comme aide à domicile Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison. Bref la personne la moins adaptée pour le job. Deux univers vont se télescoper, s'apprivoiser, pour donner naissance à une amitié aussi dingue, drôle et forte, qu'inattendue, une relation unique qui fera des étincelles et qui les rendra... Intouchables.*



#### ■ Spectacle « LE BOUILLANT DE BOUILLON », Jeudi 15 août

A 19 h 00, place des Cloîtres - Théâtre de rue comique par la Compagnie « L'Excuse ».

*Pastourelle burlesque en alexandrins et deux actes courts. Prix de l'humour Chalon dans la Rue. Un bateleur nous fait revivre la fameuse épopée des croisades. Il dirige avec brio deux comédiens choisis au hasard dans le public : une bergère mignonne et un bouillant chevalier. Ils sont tous les deux formidables, surtout René... Dans la tradition des comédiens banquistes de naguère, du théâtre qui va à l'essentiel : le plaisir du jeu, le plaisir du rire. Du grand comique.*





# “L’administratif” au service du public



## LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

La mission principale de la Mairie, collectivité territoriale est de satisfaire aux besoins de la population locale, dans le cadre de sa mission de service public. Dans les communes rurales comme la nôtre, elle constitue un maillon incontournable de la vie communale. Elle assure un lien social indispensable de part ses missions d’accueil, d’écoute et de délivrance des informations administratives.

Mais les besoins évoluent, le personnel se renouvelle, se forme et s’oriente vers une polyvalence de plus en plus importante. La Mairie de Maurs n’échappe pas à ce phénomène. Les récents départs de personnel à la comptabilité et à l’animation, ont conduit à une restructuration des services administratifs de la commune par une redistribution des missions existantes.

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**Céline CABANES**

*Directrice Générale des Services*

- Collaboration au quotidien avec les élus dans la gestion des services communaux.
- Conception, élaboration et mise en œuvre des politiques déclinées par l’équipe municipale dans les domaines administratif, financier, juridique, technique, social et culturel.
- Gestion financière et des ressources humaines : organisation des services de la commune, élaboration des budgets et suivi des marchés publics.



### SECRETARIAT DE DIRECTION

**Brigitte IMBERT**

*Secrétaire de Direction*

- Gestion du service population (Etat Civil, Elections, Recensement population)
- Urbanisme : supervision des dossiers
- Secrétariat Général (Préparation du Conseil Municipal, Secrétariat des commissions, élaboration des arrêtés, délibérations et décisions du Maire, gestion des cérémonies et commémorations...).
- Secrétariat Centre Communal d’Action Sociale (CCAS)
- Accueil du public (ponctuellement).



### ACCUEIL / SECRETARIAT COURANT

**Aurélié MALROUX**

*Accueil / Secrétariat Courant / Espace Multimédia*

- Accueil, information du public en Mairie et à l’Espace Multimédia
- Secrétariat courant (secrétariat du Maire, gestion du courrier, convocations, standard téléphonique, assistance service comptabilité).
- Urbanisme, instruction des dossiers
- Etat Civil, réalisation des différents actes (mariages, naissances, décès)
- Gestion des salles et du matériel communal mis à disposition.



**Stéphanie BROCHARD**

*Accueil / Secrétariat Courant / Espace Multimédia*

- Accueil, information du public en Mairie et à l’Espace Multimédia
- Secrétariat courant (gestion du courrier, convocations, standard téléphonique...).
- Assistance au Service Animation
- Etat Civil, réalisation des différents actes (mariages, naissances, décès)
- Gestion des salles et du matériel communal mis à disposition (Ponctuellement).





# “L’administratif” au service du public

## COMPTABILITE / SERVICE DE L’EAU / SIVU D’ASSAINISSEMENT

**Sylvie DISTEFANO**

*Comptabilité / Secrétariat Service Technique et Service de l’Eau / SIVU d’Assainissement*

- Comptabilité du Budget principal et des Budgets annexes
- Accueil et information du public sur les questions relatives à l’eau potable
- Secrétariat des Services techniques
- Déclaration et gestion des sinistres
- Gestion du SIVU d’Assainissement Maurs/St-Etienne-de-Maurs.



## COMMUNICATION / GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Virginie CESANO**

*Communication / Gestion des Ressources Humaines*

- Réalisation des publications municipales et autres documents de communication (affiches, tracts, bulletin municipal, lettre d’information, invitations, promotion touristique...)
- Mise à jour des Sites Internet communaux (ville et camping)
- Relation Presse, Radio, TV Locale.
- Gestion des Paies, Congés, Absences et suivi dossiers carrières des agents
- Coordination service Ecoles Publiques



## ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

**Marine DELPON**

*Animation Socioculturelle / Coordinatrice Conseil Jeunes*

- Organisation des Animations Municipales et suivi administratif (Demandes de subventions)
- Elaboration du Programme des Animations Estivales
- Animation du Conseil Jeunes
- Etude diagnostic sur les besoins des jeunes



### Rappel des horaires d’ouverture de la mairie au public

Le **lundi** de 9 h à 12 h  
Fermé l’après-midi, permanence téléphonique seulement

Du **mardi au vendredi**  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le **samedi** de 9 h à 12 h



# Finances locales

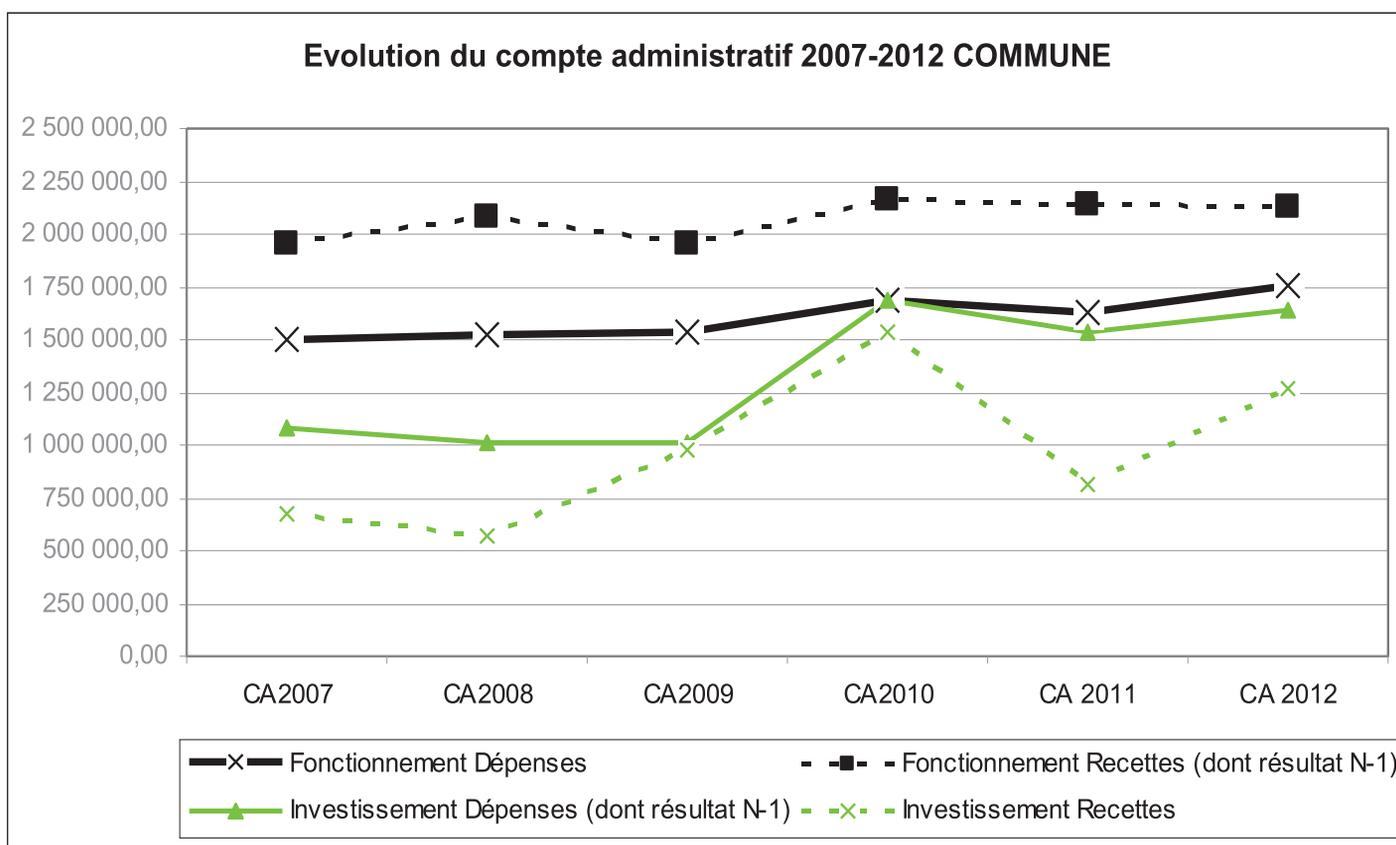


## COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Le budget se présente en 6 budgets distincts : le budget principal, celui de la commune, et 5 budgets annexes (adduction d'eau potable – A.E.P –, camping, CCAS, lotissement Le Camp, lotissement Le Conte). Le résultat consolidé des comptes administratifs (à savoir le résultat cumulé de l'ensemble des budgets hors CCAS) fait ressortir un **résultat de +333 167 € en 2012** (contre 397 999 € en 2011).

**Le budget de la commune (résultat définitif 2012 du budget principal : +28 507 €)** reste excédentaire malgré le choix de désendettement de la commune et la poursuite d'importants investissements. En fonctionnement, la commune maîtrise ses dépenses réelles soit +1.08% (pour mémoire, l'inflation moyenne en 2012 était de +2%.)

Le résultat positif de ce budget a permis de prendre en charge les dépenses courantes de fonctionnement mais aussi d'autofinancer la majorité des investissements engagés notamment les travaux d'éclairage public (Calsacy, Avenue de la Gare...), le programme de voirie, ainsi que l'aménagement et la sécurisation des trottoirs de l'Avenue du Stade. Par ailleurs, les espaces communaux ont bénéficié de diverses améliorations : révision des toitures, implantation de toilettes sèches au Fau et à la Gare, achat de jeux pour enfants, agrandissement d'une salle de classe et acquisition de matériels informatiques. En 2012, la commune a réalisé un seul emprunt de 29 900 € pour l'acquisition du tracteur des services techniques ; ainsi le taux d'endettement est passé de 0.97 à 0.88 fin 2012, inférieur à 1, ce qui indique une situation financière correcte.



Le budget **eau (résultat 2012 : +302 706 €)** est largement excédentaire. Au cours de l'année passée, l'excédent a permis de couvrir les frais de fonctionnement du service mais aussi l'achat d'un nouveau logiciel et de compteurs généraux permettant un meilleur suivi de la distribution d'eau potable par zone géographique. Les travaux d'aménagement de la rue du Coustalou ont débuté fin 2012 et vont amputer ce résultat en 2013.

Le budget **camping** est un budget habituellement déficitaire pour lequel la commune verse une subvention d'équilibre tous les ans. Exceptionnellement, le résultat définitif de l'année 2012 est excédentaire (+ 1 953 €) dans l'attente du paiement du solde des travaux de remplacement des mats d'éclairage public et des bornes électriques sur le site.

Les budgets des **lotissements** voient leurs déficits diminuer progressivement, en fonction des ventes de terrains en cours. Il reste à la vente 4 lots pour le lotissement le Camp et également sur le lotissement Le Conte.



# Finances locales

## BUDGETS PREVISIONNELS 2013

BUDGETS	Budgets prévisionnels 2013	
	Fonctionnement	Investissement
Budget de la commune	1 970 000,00	2 378 000,00
Budget annexe Adduction d'Eau Potable (AEP)	430 000,00	395 000,00
Budget annexe Camping	72 000,00	85 000,00
Budget annexe Lotissement Le Camp	187 000,00	170 000,00
Budget annexe Lotissement Le Conte	255 000,00	126 000,00
Budget CCAS voté par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social	10 000,00	0,00

En 2013, l'excédent de fonctionnement reporté de l'année précédente est faible, car les programmes ont été autofinancés (sans emprunter). La commune s'est désendettée. Les projets de ce conseil municipal vont se poursuivre sans envisager cette année encore d'augmenter les impôts.

### Sans rentrer dans les détails (ni par budget), les principales réalisations à venir sont les suivantes :

- Renforcement du réseau d'eau. Poursuite de la mise en séparatif eaux pluviales
- Poursuite de l'aménagement des rues du Coustalou et du Dr Clauzet
- Programme annuel des travaux de voirie 2013
- Réfection de la station de traitement d'eau potable
- Travaux relatifs aux bâtiments publics : extension d'un local de stockage au Gymnase, poursuite des aménagements à l'Espace Pierre Cabrespine, travaux d'entretien à la Mairie.
- Equipement d'une classe Numérique (tableau numérique)
- Programme travaux d'éclairage public 2013
- Finalisation de l'aménagement paysager de la RD 663,
- Achat d'un tractopelle et d'un véhicule de service,
- Achat de petit matériel (outillage, mobilier urbain, panneaux, mobilier divers pour mairie et bibliothèque, écoles...),
- Réhabilitation de la Grange du truel en un Espace Socioculturel,
- Aménagements au domaine du Fau
- Etudes pour l'aménagement du Pauverel et d'un nouveau lotissement à la Marsotte.

## VOTE DES TAUX 2013

Conformément à son engagement et au vu de la conjoncture économique et sociale, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Les taux d'imposition de 2008 sont toujours maintenus, à savoir :

	Taux communal 2013	Pour mémoire, taux moyens communaux de 2012 au niveau	
		national	départemental
Taxe d'habitation	<b>9.63%</b>	23.83%	26.73%
Taxe foncière bâtie	<b>19.82%</b>	20.04%	23.74%
Taxe foncière non-bâtie	<b>94.74%</b>	48.79%	91.03%





# Travaux



## RUE DU COUSTALOU ET RUE DU DOCTEUR CLAUZET

La première phase de travaux, relative à la réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et des eaux usées, s'est achevée. Les tests d'étanchéité des réseaux se sont révélés concluants. Les travaux de surfacage ont pu être engagés.

### ☛ Rue du Coustalou :

Une dalle brute de béton a été réalisée sur toute l'étendue de la rue, pour recevoir le revêtement de surface. La surface est en cours de pavage, certaines portions seront recouvertes de béton désactivé et des caniveaux en pierre seront posés. Des bacs à fleurs seront installés sur la placette rénovée.



Rue Coustalou

### ☛ Rue du Docteur Clauzet :

La dalle béton est réalisée. Tout comme pour la rue du Coustalou, les travaux s'achèveront avec le pavage de la rue.



Rue Dr Clauzet



## RUE FIGEAGAISE BASSE Réfection du réseau d'eau potable

Le réseau qui dessert la rue Figeagaise Basse en eau potable vient d'être rénové. Les conduites d'alimentation vétustes, ainsi que les branchements individuels ont été remplacés. Ces travaux ont été effectués par les services techniques communaux.

Les travaux de réfection de la voirie en bicouche sont programmés pour 2014. Un léger reprofilage devrait permettre d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie.

## DOMAINE DU FAU Poursuite des aménagements



L'an passé, la commune a installé des barbecues et ajouté des tables de pique-nique. D'autres réalisations sont en cours devant la Grange. Ces aménagements sont destinés à créer une dalle béton qui servira de piste de danse, ainsi qu'un espace bar, entre le muret existant et la Grange.



Le terrassement et l'empierrement ont été réalisés par les services techniques communaux, qui ont également prêté main-forte à l'entreprise Teullet pour couler la dalle béton.



## ÉLARGISSEMENT DE L'ENTRÉE DE LA RUE DU PAUVEREL

Ce chantier réalisé par la COLAS a pour but de faciliter la circulation à l'entrée de la rue du Pauverel en créant une zone de dégagement. Le stationnement y est strictement interdit. Cette zone offre la possibilité de laisser le passage aux véhicules déjà engagés, sans occasionner de gêne sur la nationale. Le croisement des véhicules venant de la nationale et de ceux descendant de la route André Mouly s'en trouve facilité avec une visibilité améliorée.



Après travaux



Avant travaux

## DÉSHÉRBAGE

Un premier désherbage a été réalisé par le service Espace Vert de la ville. Les zones perméables, zones empierrées (place de l'Europe, trottoirs avenue de Bagnac, terrain de pétanque) ont été désherbées chimiquement avant la période de pluie.

Le désherbage manuel des autres zones a été rendu difficile par l'abondance de pluie qui favorise une repousse plus rapide des herbes spontanées. Toujours dans le souci de trouver une alternative au désherbage chimique sans perdre trop de temps, la municipalité vient de faire l'acquisition d'une débroussailleuse à lames réciproques. Cet engin permet de couper les herbes spontanées au pied des arbres, des murs, contre les bordures en béton, sans aucune projection de gravats ou de déchets verts. L'embauche d'un agent supplémentaire en emploi d'avenir, pour renforcer les équipes, est en cours.

## FLEURISSEMENT

Le fleurissement fait toujours l'objet d'autant d'attention. La commune s'est d'ailleurs une nouvelle fois inscrite au Concours des Villes et Villages Fleuris du Cantal et poursuit ses efforts de fleurissement. 4 nouveaux pots de couleur ont été implantés à différents endroits de la ville :

- Parking du Foyer d'accueil,
- Entrée de la Maison de retraite,
- Tour de Ville entrée de l'impasse Saint-Jean,
- Tour de Ville intérieur en haut de l'avenue de la Gare.





Impression offset - Impression numérique - Tampons

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale  
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 15 36 • Fax 04 71 48 26 40  
del.barco@wanadoo.fr



Société des Carrières du Massif Central

**GRANULATS POUR  
ASSAINISSEMENT AGREES  
SABLES - GRAVIERS - TOUT VENANT**

VENTE ET LIVRAISON AUX ENTREPRISES  
COLLECTIVITÉS  
PARTICULIERS

**Carrières de Bagnac-sur-Célé à Caffoulens  
46270 BAGNAC-SUR-CELE  
Tél. : 05.65.34.93.96  
Fax : 05 65 34 97 54**

# C2M

**Escalier, Garde corps, Portail  
Soudure, Travaux de découpe et pliage  
Fermetures et automatismes**

\*\*\*\*\*

Z.A. de Laborie - Rue Ampère  
15600 MAURS  
Tél. 04 71 49 91 01  
Fax : 04 71 49 99 03  
www.c2m15.com  
chabutj.m@wanadoo.fr



# Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

## LE CCAS ÉTABLIT LE REGISTRE « ALERTE SOLIDARITÉ »

Si le printemps pluvieux et froid nous prépare un été caniculaire le CCAS de Maurs veut être prêt à mettre en œuvre le plan «Alerte Solidarité». Toutes les personnes de 75 ans et plus de la commune (inscrites sur les listes électorales) ont reçu un questionnaire pour connaître s'ils souhaitaient figurer sur le registre. Nous invitons les intéressés ou leurs proches à répondre dans les meilleurs délais.

«Alerte Solidarité», établi avec l'aide de trois élèves de Terminale Baccalauréat professionnel Services en Milieu Rural du lycée Saint Joseph, a pour but d'aider les personnes seules âgées ou handicapées en cas d'aléas climatiques : grand froid ou canicule.

Conformément à la loi, la première étape du protocole, est l'obtention de l'acceptation écrite des personnes qui veulent bien bénéficier, en cas de besoin, de ce mouvement d'entraide communal entièrement gratuit. Toute personne de moins de 75 ans, handicapée et/ou isolée peut être signalée au CCAS. Le plan «Alerte Solidarité» ne limite pas son action aux personnes âgées.



## SENIORS EN VACANCES - Les valises sont presque bouclées

32 seniors se préparent à partir sur l'océan Atlantique à 10 kilomètres de Royan au village de vacances « L'Arnèche » de MESCHERS. Le séjour se déroulera du 31 août au 7 septembre 2013.

## Etat civil

Du 11 novembre 2012 au 16 juin 2013

### Ils sont les bienvenus...

23-12-12 : Gabin DEFIX  
 16-01-13 : Lilou BARDET PHIALIP  
 02-02-13 : Gabin NOAL  
 09-02-13 : Luna SALES  
 20-03-13 : Lucas FORESTIER  
 27-03-13 : Candice DELPUECH  
 08-06-13 : Robin JOURDAIN

### Ils ont dit oui...

19-01-13 : Ludovic VABRE, Mécanicien et Emilie VIGIER, Chef d'Entreprise.  
 25-05-13 : Gérard LEMOINE, Retraité et Christiane ESCURE, Retraîtée.  
 01-06-13 : Frédéric LAVERGNE, Employé de commerce et Camille LOUDIERES, Employée d'assurance.

### Ils ne sont plus ...

30-11-12 : Louis SANCE, 88 ans  
 10-12-12 : Louis PECHAUD, 83 ans  
 13-12-12 : Fulberte PEYROU, Veuve GALES, 89 ans  
 17-12-12 : André LAROQUE, 89 ans  
 24-12-12 : Berthe BERGOUGNOUX, Veuve ROUMEGOUS, 99 ans  
 25-12-12 : Marthe GRAVES, Veuve DONNADIEU, 99 ans  
 03-01-13 : Léonie MAFFRE, Veuve FERRIERES, 93 ans  
 03-01-13 : Marie CASSAGNE, Veuve LABASTIDE, 100 ans  
 13-01-13 : Gaston GAZAL, 78 ans  
 15-01-13 : Jean ROUZIERES, 62 ans  
 15-01-13 : Michel GRIMAL, 67 ans  
 18-01-13 : René MAUREL, 89 ans  
 24-01-13 : Annick HARROUËT, 62 ans  
 27-01-13 : Fernande ANTERIEU, Veuve RIGALDIE, 90 ans  
 04-02-13 : Suzanne FLEURY, Veuve CHABANON, 84 ans  
 10-02-13 : Jean LAFEUILLE, 91 ans

15-02-13 : Philippe FAVEN, 89 ans  
 16-02-13 : René MOMBOISSE, 83 ans  
 17-02-13 : Rosine PUECH, Veuve MURATET, 88 ans  
 22-02-13 : Firmin JAULIAC, 98 ans  
 07-03-13 : Antonin PUECH, 92 ans  
 22-03-13 : Henri LAPLAINE, 83 ans  
 11-04-13 : Michel DAVID, 77 ans  
 04-04-13 : Julienne ESCOUROUX, Veuve VIGIER, 79 ans  
 19-04-13 : Elise VOLPILHAC, Epouse ARNAL, 63 ans  
 22-04-13 : Clémentine BACH, Veuve MARCENAC, 104 ans  
 07-05-13 : Georgette ROQUES, Veuve MALROUX, 72 ans  
 09-05-13 : Raymond CAUMEL, 85 ans  
 21-05-13 : Henri TROUVE, 90 ans  
 22-05-13 : Jacques DENIS, 73 ans  
 24-05-13 : Louise MARQUET, Veuve MAZARGUIL, 84 ans  
 26-05-13 : Edmond VAN DE WIELE, 92 ans  
 01-06-13 : Jean-Louis CONORGUES, 56 ans  
 07-06-13 : Marie-Jeanne MURATET, Vve MANIAVAL, 89 ans  
 16-06-13 : René COURCHINOX, 85 ans.





# SIVU d'assainissement Maurs/St-Etienne de Maurs

## Nouvelle tarification de la redevance assainissement et poursuite des travaux de réseau

Outre les travaux d'assainissement en cours, menés conjointement avec la commune de Maurs, le SIVU prépare aussi le raccordement au réseau collectif du quartier des Barthes situé sur la commune de St-Etienne de Maurs (au dessus des établissements Demaison). Des interventions de remise en état de canalisations existantes sont également prévues, dans la rue de la Martinelle, Chemin du Charron et rue du Passerat, courant 2013-2014.

**Une nouveauté cette année :** la prise en compte dans le montant facturé, des eaux usées venant de puits, de récupération d'eau de pluie ou autre ressource en eau extérieure au réseau collectif (eau de la commune pour Maurs et eau de la SAUR pour Saint-Etienne de Maurs).

Tous les abonnés du service assainissement collectif ont reçu un courrier d'information et deux réunions publiques ont été tenues sur le sujet.

Un document de déclaration sera joint à la prochaine facture. Il vous permettra de nous confirmer la réalité des ressources en eau de votre habitation, merci de nous le retourner.

### Pour tout renseignement sur la facturation

Vous pouvez contacter le **secrétariat du SIVU** au : 04 71 46 74 42

ou en mairie de Maurs les mardi - mercredi - jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi de 14 h 00 à 16 h 00.

**email :** sylvie.sivu-assainissement@laposte.net

Michel FEL  
Président du SIVU

## Communauté de Communes du Pays de Maurs

La Communauté de Communes du Pays de Maurs souhaite mettre en valeur le site unique et remarquable de Saint-Santin de Maurs. Ce dernier a en effet la particularité d'être un village « double » (deux mairies, deux écoles, deux églises,...) à cheval sur deux départements (Cantal et Aveyron) et deux régions (Auvergne et Midi-Pyrénées).

A la suite de l'étude de faisabilité réalisée, un parcours d'interprétation au sein du village a été mis en place.

Ce parcours s'attache à présenter les particularités de ce bourg remarquable (patrimoine, habitat, histoire, morphologie,...). Ce parcours privilégie la circulation des visiteurs en totale autonomie et liberté. Des documents d'accompagnement et de souvenir sont en vente à l'épicerie du village.

Livrets de visite, Cartes postales...



### LA MAISON DE MARIE-PIERRE





## Vie associative



### OFFICE DE TOURISME DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE Déclaration obligatoire en mairie des meublés de tourisme et chambres d'hôtes

La location touristique d'un hébergement locatif est une pratique règlementée dont le code du tourisme définit le cadre. La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques se voit modifiée par celle du 22 mars 2012. Celle-ci précise notamment le caractère obligatoire d'une déclaration en mairie, et ce, que l'hébergement ait été classé ou non.

**L'article L324-1-1 explique que :** « Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du Maire de la commune où est situé le meublé ».

Ce texte de loi fait également état du type de contravention auquel s'expose un propriétaire ne respectant pas cette obligation. On y apprend aussi que le contrat de location saisonnière se doit de revêtir une forme écrite. S'agissant des chambres d'hôtes, et bien qu'il n'existe pas de classement pour ce type d'hébergement, les propriétaires doivent eux aussi se conformer à la règle de la déclaration en mairie sous peine de s'exposer à une contravention. La déclaration peut s'effectuer par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception.

La démarche de classement des meublés de tourisme, quand à elle, a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Elle constitue également un outil de commercialisation pour le loueur.

### ANTENNE DE MAURS DE L'UIHA (Université Inter-âges)

Association ouverte à tous, l'UIHA a ouvert une antenne à Maurs en 2005.

**Nous proposons un cycle de conférences mensuelles, d'octobre à juin, sur des sujets variés :** la couleur - la race Salers - Henri MONDOR - compte rendus de voyages, illustrés par des diaporamas - Sensibilisation aux secours d'urgences - Botanique - Histoire...

L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 € (gratuit pour les scolaires). Contacter localement Danielle TEISSÈDRE au 04 71 46 79 01.



### ASSOCIATION ARTS PLASTIQUES AQUARELLE

L'association Arts Plastiques Aquarelle est une jeune association qui ne demande qu'à prospérer avec l'aide de bénévoles.

Pour tous  
renseignements :

Mme BELGUIRAL  
au 04 71 46 76 64



# Vie associative

## APE ÉCOLES ET COLLÈGE

Depuis septembre 2012, une nouvelle équipe s'est constituée pour continuer à faire vivre l'Association des Parents d'Élèves des écoles et du collège publics de Maurs. Cette dernière a pour but d'aider à la réalisation de projets pédagogiques et éducatifs, en organisant des manifestations et a également en charge la gestion de la cantine scolaire de la Maternelle et de l'Elémentaire. C'est aussi une structure sur laquelle peuvent s'appuyer les parents d'élèves pour différents questionnements.

### Composition du Bureau :

**Co-présidents :** Pascal Vigier et Alex Seyrolle,

**Trésorière :** Cécile Lacalmontie

**Trésorière adjointe :** Sandra Caumon,

**Secrétaire :** Nathalie Debiesse

**Secrétaire adjointe :** Christine Cortijo.



Depuis la rentrée scolaire, plusieurs manifestations se sont succédées : le Quine (novembre), la Soirée Moules Frites et la Bourse aux jouets (autour de Noël), le Concours de Belote (février), et la Fête des écoles et du collège (fin juin).

Dès septembre, tous les parents sont conviés à l'Assemblée Générale de l'Association permettant à chacun de s'investir et de lancer les préparatifs de toutes les manifestations. Un grand merci à l'ancien bureau, sous la présidence de Jean-Charles Lachiver, pour le travail accompli, ainsi qu'aux parents d'élèves et aux personnes qui se sont investies cette année encore, pour nos enfants.

**Venez nombreux à nos manifestations, vous êtes les bienvenus !**

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE MAURS ET SA RÉGION

Toujours aussi dynamique l'Association présidée par François FLAGEL a organisé plusieurs manifestations cette année, dont la principale fut l'Assemblée générale départementale au mois d'octobre, qui a regroupé au Foyer d' Accueil de Maurs, les 24 associations du Département et les responsables de l'EFS de Clermont Ferrand. Le nombre de poches collectées cette année est en légère baisse (collecte du 25 avril : 121 contre 150 de manière générale).

### Le calendrier passé et à venir :

- A.G. de l'association le 11 janvier 2013
- Don de ballons de rugby et de foot aux associations sportives locales.
- Randonnée pédestre dans le cadre de la promotion du Don du sang : le 07/05/2013. Le beau temps avec nous, elle a regroupé 90 personnes au départ du Trioulou.
- Confection de crêpes prévue le jeudi 18 juillet 2013 sur la place du marché. Venez nombreux..!

**A noter :** prochaine collecte à Leyhnac et Boisset le 21 août, et à Maurs le jeudi 29 août.





## Vie associative

### FNACA

Le Comité FNACA du Canton de Maurs s'est réuni en assemblée Générale le 23 novembre 2012 : présidée par les Co-Présidents DALMON Cyprien et BALDY Roger, en présence des élus et d'une assistance nombreuse, parmi eux des Maires des communes voisines et des représentants d'associations d'anciens combattants. Une minute de silence a été observée en mémoire de cinq camarades décédés durant l'année.

**L'association comprend 209 adhérents dont 44 veuves** : il ressort un bilan financier satisfaisant, détaillé par le trésorier Jean GLON et approuvé par les commissaires aux comptes. Jean GLON, ne souhaitant plus assurer les fonctions de trésorier, le bureau démissionnaire a été reconduit comme suit :

**Président d'Honneur** : CAUMON Albert  
**Coprésidents** : DALMON Cyprien, BALDY Roger  
**Vice-présidents** : LOUDIERE André, DELPON Michel  
**Secrétaire** : VISINONI Yvette  
**Secrétaire adjointe** : CAZE Françoise  
**Trésorière** : VENZAC Jeanine  
**Trésorière adjointe** : SEYROLLE Marie-Thérèse

Notre tuteur Michel THION, quittant le Cantal, sera remplacé par Robert TOULOUSE qui connaît bien la région, étant originaire de Saint-Santin. Pierre MOINAC, responsable de la Commission Solidarité du Cantal, présent à notre assemblée, a félicité le Comité qui se trouve au 3<sup>ème</sup> rang des comités du département pour ses activités.

La commémoration du 19 mars, revêt cette année 2013 un caractère particulier, après plus de 50 années d'action inlassable de notre Fédération auprès des gouvernements successifs, pour que la date du 19 mars soit reconnue officiellement comme Journée nationale du souvenir par la République. Le Comité de Maurs, continuera comme par le passé, la commémoration du 19 mars, ainsi que le 8 mai et le 11 novembre devant le monument aux morts cantonal.

#### Journée du 19 Mars 2013

- **A Boisset** : Dépôt d'un bouquet, place du 19 mars, devant la Plaque du Souvenir.
- **A Leynhac** : Devant la stèle du 19 Mars, avec les élus et adhérents des communes concernées.
- **A Maurs** : à 17h, messe du souvenir pour nos camarades disparus. A 18h, dépôt de gerbes au monument Cantonal devant une assistance venue nombreuse, le Maire et sa Municipalité, le Conseiller Général, les représentants de la gendarmerie, les enfants des écoles et la participation de la société de Musique la Ganelette.



## GRETA DES MONTS DU CANTAL

### Une réponse individualisée adaptée à vos besoins de formation(s).



Les locaux de l'espace multimédia abritent l'antenne de formation à distance du GRETA des Monts du Cantal. Vous pouvez près de chez vous suivre des formations sur mesure, en fonction de vos besoins et de vos projets, adaptées à vos contraintes personnelles et professionnelles, tout en respectant votre rythme d'apprentissage. Le GRETA des Monts du Cantal met à votre disposition une accompagnatrice relais, des formateurs spécialisés, un équipement moderne et performant.

**Stéphanie BROCHARD, accompagnatrice relais, vous accueille et vous renseigne** sur les formations proposées et les financements possibles. Si vous souhaitez acquérir ou développer des compétences, préparer un examen ou un concours, **n'hésitez pas à vous renseigner au 04.71.49.06.45, les mardis et jeudis entre 14 h 00 et 18 h 00.**





# Vie associative



## ÉCOLE DU CHAT MAURSOIS

L'école du Chat maursois remercie les Maursois de leurs très nombreux soutiens.

**Le refuge fourrière pourrait voir le jour prochainement.**

Suite aux nombreuses rencontres et demandes auprès des élus ces dernières années, l'école du Chat maursois, soutenue par la population et la presse locale, touche enfin au but : Monsieur Christian Rouzières, Maire de Maurs, a proposé un lieu pour héberger le refuge-fourrière de la commune. Une étude va être envisagée pour savoir si le site convient..

Cette structure, dédiée aux animaux errants de la commune, entend répondre aux besoins existants, comme l'exige la loi (Article L211-24 du Code rural). Les autres communes du Pays de Maurs pourront demander de l'aide selon les places disponibles, à condition d'avoir signé une convention et de participer financièrement au service rendu.

### Attention ! Disparition d'animaux domestiques !

A plusieurs reprises, les habitants de plusieurs quartiers de Maurs ont alerté l'École du Chat maursois sur la disparition de leurs animaux domestiques, chats ou chiens. Relisons l'article 521-1 du Code Pénal : « Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. Est également puni des mêmes peines l'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité. » L'association, la municipalité et la gendarmerie restent vigilantes pour intervenir le cas échéant contre les personnes mal intentionnées.

Stérilisez vos chats, mâles et femelles, pour éviter la prolifération des chats errants. Prenez contact avec nous si vous souhaitez nous aider et créer un lieu de nourrissage des chats « libres », anciens chats « errants », stérilisés et identifiés. Trop craintifs pour être adoptés, ils sont relâchés pour vivre en liberté. Cette population féline, stable, ne crée pas de nuisances et rend service en évitant des dépenses de dératisation.



## RETRAITE SPORTIVE DU SUD CANTAL

**Association agréée Jeunesse et Sport : 183 adhérents**

La Retraite Sportive propose aux personnes âgées de 50 ans et plus, de prendre soin de leur forme et d'éviter l'isolement par la pratique d'activités physiques régulières, dans une ambiance conviviale et sans esprit de compétition.

**Ces activités sont encadrées par des animateurs diplômés, professionnels ou bénévoles et leur variété permet de satisfaire les besoins de chacun :**

- Randonnées de tous niveaux le lundi après-midi suivant un programme trimestriel.
- Cette saison nous avons mis en place des week-end rando avec hébergement en gîte. Le premier a eu lieu dans le cadre magnifique de St-Cirq Lapopie.
- Gymnastique au Rouget et à Calvinet le mardi matin (renforcement musculaire, équilibre).
- Yoga au Rouget le mardi matin (bien-être du corps).
- Tir à l'Arc au Rouget les mardi et mercredi matin : (concentration). Les arcs sont fournis.
- Danse :
  - à St Constant le mercredi après-midi (mémoire)
  - au Rouget le vendredi après-midi.

Cette activité est suivie par une heure de danse country qui attire de plus en plus de personnes car cette danse, ainsi que les musiques sur lesquelles elle est pratiquée sont un remède contre la morosité et vous redonnent la pêche !

- Aquagym à la piscine de la Châtaigneraie de Maurs le samedi matin.

Alors n'hésitez plus à venir nous rejoindre. Nos activités reprennent le vendredi 13 septembre.



**Pour tout  
renseignement :**

Guy BAILLARD, président du club  
(04.71.46.96.49)

Colette LACOMBE, secrétaire  
(04.71.46.98.21)



## ÉCOLE DE FOOT DU CANTON DE MAURS

L'école de foot du canton de Mours, forte de ses 125 licenciés, représente pour l'ensemble de ses jeunes joueurs et de leurs parents un lieu d'expression physique et sportive, un temps d'éducation porté par les valeurs de respect, courage, abnégation, camaraderie et esprit d'équipe que nous défendons tout au long de la saison, avec les 18 éducateurs bénévoles qui composent la cheville ouvrière de l'association. Ceci participe aussi du lien social indispensable à la vie de la cité.

S'appuyant sur les infrastructures sportives des 2 clubs dont elle est l'émanation, l'Entente Châtaigneraie et l'entente Célé Garenne, elle permet la participation des équipes aux différents championnats et compétitions organisés par le district du Cantal. Elle est aussi le prolongement de l'activité pratiquée au sein de la section sportive football du collège des Portes du midi.

Le manque de terrains disponibles sur la commune de Mours n'est pas sans nous poser quelques difficultés, comme les possibilités réduites d'utilisation du gymnase pour les compétitions de « futsal » en saison hivernale.

En adressant mes plus vifs remerciements aux parents qui participent activement au convoyage et à l'accompagnement des enfants au fil des compétitions, j'encourage toutes les bonnes volontés qui le souhaitent à venir nous rejoindre dans l'encadrement d'une activité sportive riche de contacts et d'expériences humaines et conviviales.

**Contact :** Guy LECLERCQ 04.71.49.18.48.



## HAND-BALL CLUB MAURSOIS

**C'est une très belle saison qui s'achève.** Le nombre de licenciés est en hausse et les deux nouvelles sections connaissent un beau succès. Une vingtaine de très jeunes enfants se retrouve régulièrement au Baby Hand et le Hand Loisirs pourrait voir se concrétiser le projet d'une équipe masculine au début de la nouvelle saison.

**Côté résultats :** les « moins de 9 ans » ont participé à de nombreux tournois. Les « moins de 12 ans » ont disputé la Finale de la Coupe du Cantal. Les « moins de 14 ans » ont beaucoup progressé au fil des rencontres.

La fin de la saison sera marquée par le déplacement à Clermont-Ferrand, le 15 juin, pour applaudir l'équipe de France masculine, opposée à la Turquie. Le tournoi « Copains / Copines » aura lieu le 6 juillet et sera suivi d'un repas convivial.

Un très grand merci à toutes les personnes qui participent activement à la vie du club.



Le Baby-Hand et le groupe « moins de 12 ans ».



## NOCTURNE AQUAGYM

Les séances d'aquagym se déroulent toute l'année le jeudi soir.

**Deux séances :**

-1<sup>ère</sup> séance de 19 h à 20 h

-2<sup>ème</sup> séance de 20 h à 21 h

Avec une centaine d'adhérents, l'ambiance y est conviviale. Soyez nombreux au mois de septembre 2013, à nous rejoindre.

**Contact :**

**Présidente :** Maria Cerles  
au 06 89 59 65 18

**Siège social :** 61, Tour de ville – 15600 MAURS

**Rens.** 06 62 04 93 50 ou  
dany-bouyssou@orange.fr



## Vie associative



# STADE MAURSOIS CHÂTAIGNERAIE OLYMPIQUE ET CULTUREL

Le bilan de l'exercice 2012-2013 du Stade Maursois est encore en demi-teinte. Sur le plan sportif, un début encourageant, laissait augurer une saison enfin sereine. Cependant, des blessures et la difficulté d'intégrer un apport de juniors important ont replongé le club dans le doute jusqu'au « déclin » que fut le match de Varetz où, sous une météo dantesque, l'équipe a pris enfin conscience de son potentiel. La deuxième partie de la saison fut alors du niveau des meilleurs.

Les résultats flatteurs des cadets, demi-finaliste du challenge du secteur sud-ouest à XII et encore en course pour un titre en Limousin, ont partiellement effacé les difficultés rencontrées par les juniors dont l'effectif trop restreint n'a pas permis d'aborder sereinement les joutes d'une poule de huit et la gestion des conséquences n'a pas été à la hauteur de l'enjeu. On sait l'importance du Pôle Jeune pour le futur de l'association. Il doit, à l'avenir, retenir toute l'attention des responsables.



Les « diabolines » ont honoré leur contrat. Créée en début de saison, cette section féminine a pour sa première année d'exercice beaucoup appris et déjà beaucoup restitué. La qualité de son jeu et l'amélioration de ses performances sont allées croissantes au fil des plateaux. A l'heure où nous écrivons elle doivent encore disputer le tournoi final territorial.

Enfin, l'école de rugby poursuit son chemin sous la houlette de son nouveau directeur, Yves Masbou, qui s'est approprié son rôle avec tact et efficacité. La séparation d'avec le RC Bagnac ne s'est pas révélée trop douloureuse puisque les effectifs sont restés stables voire en augmentation. Le renouvellement de la labellisation est en cours et un dialogue positif a été renoué avec la section sportive dont les jeunes filles sont aujourd'hui en finale du championnat de France UNSS.

Le Stade Maursois aura sauvé cette année, en grande partie grâce au potentiel de jeunes que sa formation produit. Il lui reste encore à retrouver un porte-fanion qui fasse rêver. C'est le rôle dévolu à l'équipe 1<sup>ère</sup> : sa réussite assurera par voie de conséquence, l'essor de l'association entière. Alors en avant le Stade et fièrement.

## Association de Natation Loisir AQUABON

Des séances de natation ont lieu à la piscine chauffée et couverte du centre de vacances « La Châtaigneraie », et sont encadrées par un surveillant de baignade détenteur du BNSSA. L'Association propose une soixantaine de dates de septembre à Juin chaque mercredi et chaque vendredi, de 18 h à 19 h, hors périodes de vacances scolaires.

Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

Des cours de natation seront mis en place en 2014 en initiation ou en perfectionnement, ils seront dispensés par un maître-nageur.

L'Assemblée Générale de l'association, le paiement des adhésions et la rentrée, auront lieu vers la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre 2013.

### Contact :

Pierre Couderc  
au 04 71 49 01 54



## LA PETITE BOULE MAURSOISE

Le 1<sup>er</sup> février 2013, la Petite Boule Maursoise a organisé son traditionnel concours de Belote, auquel ont participé 92 équipes. Merci aux participants et aux donateurs.

Le 16 mars 2013, un concours interne avec apéritif dînatoire a rassemblé 32 joueurs, en présence de Mme Tanné, Adjointe au Maire. Des jeunes de l'Ecole de Pétanque s'étaient joints à cette journée.

L'Ecole de Pétanque fonctionne un vendredi sur deux, sous la responsabilité d'Elisabeth FERRIERES et Alain ANTRAYGUES.

Pour les personnes qui souhaiteraient prendre une licence, se rendre au boulodrome place de la Gare ou contacter Thérèse FERRIERES ou Patrick GOURGUECHON.

### Rendez-vous à nos prochains concours :

- Samedi 13 juillet à Maurs, doublette nocturne A et B (+ 70 %)
- Samedi 3 août à St-Etienne de Maurs, Doublettes
- Jeudi 15 août à Quézac, Doublettes
- Samedi 24 août à Maurs, Triplettes A, B et C, (+ 100 %)
- Lundi 26 août, à Maurs, Doublettes A et B (+ 70 %)

Le 4 mai 2013 a eu lieu sur le terrain de la Gare, l'éliminatoire secteur 4, qui a réuni 87 doublettes. Maurs a présenté 10 équipes.

3 doublettes maursoises se sont qualifiées pour le Championnat du Cantal du 5 mai à Massiac : NOLORGUES Hervé - FORESTIER Gilles perdent en poule. CROUZOLS Christian - ANDRIEU Pascal perdent en 16<sup>ème</sup> de finale. MARIN Grégory - GOURGUECHON Patrick perdent en finale.



## VÉLO CLUB

### Après un hiver à s'entraîner, les coureurs du Vélo Club Maursois ont repris la route dès la mi-février.

En cadet, on retrouve Julien Prat qui découvre la compétition et les différentes courses pour la première fois. Le noyau dur du club est l'équipe Senior. Le club est présent sur les courses du Cantal mais aussi des départements voisins (Lot, Aveyron, Puy-de-Dôme, Tarn...) tous les week-ends. Les couleurs maursoises sont donc présentes un peu partout et souvent à l'avant de la course.

La bonne humeur et l'esprit d'équipe accompagnent les coureurs et engendrent d'excellents résultats. A noter déjà de belles performances avec les victoires de Vincent Couffignal à l'interclub de Maurs et de Stéphane Mathieu à St Michel Loubéjou. Mais aussi de nombreuses places d'honneur : Sébastien Vernhes 5<sup>ème</sup> à Colomiers, Sébastien Destruel 2<sup>ème</sup> à Aurillac, Ludovic Burdack 2<sup>ème</sup> à Narbonne...

Le Vélo Club Maursois c'est aussi une équipe de bénévoles qui donne sans compter pour la bonne marche du club. En début de saison, le club a organisé l'habituel interclub sur le circuit de la Prade. En mai, le vélo club maursois a eu l'honneur d'organiser la 1<sup>ère</sup> manche de coupe d'Auvergne VTT. Dans les mois à venir, vous pourrez venir encourager les coureurs du club à St-Julien de Toursac le 21/07, à la nocturne de Maurs le 2/08. Un des moments forts de cette année 2013 aura lieu le samedi 23 novembre : tous les membres du club vous invitent à venir partager la nuit du Vélo Club Maursois (dîner-spectacle et bal disco, plus de renseignements dans les mois à venir).



Pour suivre  
l'actualité du club :  
[www.veloclubmaurs.sportblog.fr](http://www.veloclubmaurs.sportblog.fr)

# Vie associative



## ENTENTE CHÂTAIGNERAIE FOOTBALL CLUB

### Un esprit de convivialité mal récompensé

L'Entente Châtaigneraie Football Club, c'est des joueurs de tous les alentours du canton qui pratiquent leur sport favori, sous la présidence d'Alain Gramond. C'est aussi plus de **170 licenciés pour 3 équipes seniors** dont **26 dirigeant(e)s et éducateurs(trices)** depuis l'école de foot cantonale encadrée par Guy Leclercq. Cette structure est un précieux réservoir de jeunes et talentueuses pousses, qui alimentent toutes les catégories de **5 à 18 ans**.

L'Entente Châtaigneraie Football Club lors de ses déplacements, draine une bonne image aux 4 coins du département et surtout au niveau Régional, en Ligue d'Auvergne.



Une partie des dirigeants de l'Entente Châtaigneraie Football Club

La saison 2012-2013 s'est achevée avec brio par un exploit historique, avec une participation au **5<sup>ème</sup> tour de la coupe de France**, soldée par une toute petite défaite 2 buts à 1 face à Nord Lozère qui évolue 2 divisions au dessus. Les **3 équipes seniors sont montées sur le podium** avec une honorable **3<sup>ème</sup> place**, après avoir tutoyé la montée en DHR durant la 2<sup>ème</sup> partie de championnat dans le groupe C de la Promotion Honneur pour l'équipe fanion. Une première place très disputée pour **l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division** poule B d'accession, terminant elle aussi à la **3<sup>ème</sup> place** et une **1<sup>ère</sup> place** pour du beurre pour **l'équipe 3** en 3<sup>ème</sup> division poule F.

Merci aux **3 arbitres**, Jérémie FABREGUE qui évolue à la touche en Ligue 2, Cécile SEYROLLE et Ludovic BAC en District.

Tout le club tient à remercier vivement, la population et les municipalités, sans oublier les sponsors et autres personnes souvent anonymes, pour leur soutien moral et financier, et l'accès aux installations nécessaires à la pratique de notre sport favori.

**Maintenant place à la nouvelle saison 2013-2014 ! Afin de la préparer au mieux, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés (joueurs, dirigeants, éducateurs et arbitres) pour participer à la vie active du club et surtout à encadrer les équipes de jeunes. Si vous êtes diplômé ou avez envie de l'être soyez le (la) bien venu(e).**



Eric BENNET, le nouvel entraîneur.





**CENTRE FRANCE**

**Banque Assurance Immobilier**

ART DE VIVRE

**DES CUISINES TOUJOURS PLUS BELLES!**

**YVES BOUQUIER  
CUISINES - BAINS  
RANGEMENTS**

RUE DU 8 MAI  
15600 MAURS  
TEL 04-71-46-78-00



**ELECTRIC  
AUTO - PL**



**TACHYGRAPHES**  
Agrément D15

*Climatisation  
Plaques minéralogiques  
Clôtures et accessoires  
Auto Radio*

**SARL Claude GLAYAL**

Zone Artisanale - 15600 MAURS  
Tél. : 04 71 49 08 35  
Fax : 04 71 46 72 03



**ENTREPRISE MARAZZA**



PEINTURE  
PAPIER PEINT  
PEINTURE DÉCORATIVE  
REVÊTEMENT DE SOL  
POSE PARQUET FLOTTANT  
PONÇAGE PARQUET ET VITRIFICATION  
CARRELAGE - FAÏENCE  
RAVALEMENT FAÇADE

18 RUE DES IRIS 15600 MAURS  
04 71 46 76 21 FAX : 04 71 46 76 21



**VILLAGE VACANCES & SPA  
La Châtaigneraie**

[www.vacances-chataigneraie.com](http://www.vacances-chataigneraie.com)

**Vacances en famille, en groupe  
Stages sportifs, Séjours à Thèmes  
Journées d'Etudes, Séminaires  
Repas de famille, banquets, mariages**



**RENAUD A&D**

Optique, Surdit , Lentilles de contact

**DECAZEVILLE**

**23, rue Cayrade - T l. 05 65 43 09 37**

Ouvert du lundi apr s-midi au samedi

**MAURS**

**Tour de Ville - T l. 04 71 49 06 19**

Ouvert le matin dimanche, lundi, jeudi



Pompes Fun bres  
**CASSAGNE**

Aurillac  
Marcol s  
04 71 46 92 20

**Didier TEULLET**

**MAÇONNERIE**

Rue des Catalans  
15600 MAURS

# LAMBERT MARÉE SARL

*Jean-Christophe et Lisette LAMBERT*

*Qualité*

**Au marché  
de votre ville**



**Poissons  
Coquillages  
Crustacés**

*Fraîcheur*

*Arrivage des ports de ROYAN et OLÉRON*